

PLU

Plan Local d'Urbanisme Locqueltas

BILAN DE CONCERTATION



Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 056-215601204-20250519-DE01_190525D-DE

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| SOMMAIRE | 3 |
| PREAMBULE | 4 |
| LE DEROULEMENT DE LA CONCERTATION..... | 5 |
| A. Information régulière sur l'état d'avancement de la procédure dans les supports de communication de la commune (bulletin municipal, lettre d'information, site internet de la commune) | 5 |
| B. Ouverture et mise à disposition du public d'un registre permettant aux habitants et à toute personne concernée d'exprimer ses observations jusqu'à l'arrêt du projet et au bilan de concertation..... | 12 |
| C. Organisation d'au moins deux réunions publiques (des avis dans la presse locale et sur les supports d'information de la commune préciseront l'objet, les lieux, dates et heures des réunions) permettant à chacun d'être informé sur le projet en cours de la révision du PLU..... | 13 |
| D. Organisation d'une exposition évolutive. Cette exposition présentera les principaux éléments de la procédure de révision du PLU, des constats issus du diagnostic territorial, du projet de développement, puis la traduction règlementaire du projet accompagné des documents règlementaires constitutifs du dossier de PLU..... | 24 |
| MODALITES SUPPLEMENTAIRES MISES EN PLACE | 30 |
| A. Autres articles de presse | 30 |
| BILAN DE L'EFFICACITE DES PROCEDURES ET OUTILS DE CONCERTATION MIS EN PLACE..... | 37 |
| A. Mesures prévues dans le cadre de la délibération du 10 octobre 2022..... | 37 |
| B. Autres mesures mises en place..... | 38 |
| CONCLUSION | 39 |

PREAMBULE

Locqueltas a prescrit la révision de son plan local d'urbanisme par délibération en date du 10 octobre 2022. Dans le cadre de la révision de son PLU, la commune est l'autorité compétente en matière d'élaboration des documents d'urbanisme.

Conformément aux articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme, une concertation a été mise en œuvre tout au long du processus de révision du PLU. La procédure de révision arrivant à son terme, il convient désormais d'établir le bilan de cette concertation dont les modalités définies dans la délibération du 10 octobre 2022 étaient les suivantes :

- Information régulière sur l'état d'avancement de la procédure dans les supports de communication de la commune (revue municipale, site internet de la commune),
- Ouverture et mise à disposition du public d'un registre permettant aux habitants et à toute personne concernée d'exprimer ses observations jusqu'à l'arrêt du projet et au bilan de concertation,
- Organisation d'au moins deux réunions publiques (des avis dans la presse locale et sur les supports d'information de la commune préciseront l'objet, les lieux, dates et heures des réunions) permettant à chacun d'être informé sur le projet en cours d'élaboration,
- Organisation d'une exposition évolutive : cette exposition présentera les principaux éléments de la procédure de révision du PLU, puis la traduction règlementaire du projet accompagné des documents règlementaires constitutifs du dossier de PLU

LE DÉROULEMENT DE LA CONCERTATION

A. INFORMATION RÉGULIÈRE SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DE LA PROCÉDURE DANS LES SUPPORTS DE COMMUNICATION DE LA COMMUNE (BULLETIN MUNICIPAL, LETTRE D'INFORMATION, SITE INTERNET DE LA COMMUNE)

a) Bulletins municipaux

Le bulletin municipal de Locqueltas et le bulletin de 4 pages intitulé « Locqueltas c'est vous » sont réalisés par les élus et les techniciens. Ils sont disponibles à la Mairie, sur le site internet de la commune et sont distribués aux habitants dans leur boîte aux lettres.

La révision du Plan Local d'Urbanisme a été évoquée à 5 reprises dans ces revues :

- Bulletin municipal #01 (page 16) – Janvier 2023 – Début de procédure de PLU
- Bulletin municipal #02 (page 7) – Juillet 2023 – Présentation de la procédure du PLU
- Bulletin municipal #03 (page 10) – Janvier 2024 – Etat de la procédure et invitation à la présentation du PADD en réunion publique
- Le Locqueltas c'est vous #3 (page 3) – Avril 2024 – Etat de la procédure et invitation à la future réunion publique
- Bulletin municipal #05 (page 8 et 9) – Janvier 2025 – Finalisation de la procédure et invitation à la réunion publique pour la présentation du projet de PLU

DOSSIER



Préparer l'avenir grâce au PLU et au Plan de Référence

Le PLU, instrument nécessaire à l'aménagement du territoire va être révisé. Il va permettre de définir les prochaines zones constructibles et intégrer les nouvelles contraintes liées à la ZAN (Zéro Artificialisation Nette).
Défini afin de préserver les terres agricoles, ce dispositif restreint les possibilités de construction et oblige à repenser les espaces.
Le marché va être lancé puis une enquête publique sera conduite. Cela devrait durer 2 ans.
Le Plan de référence, complémentaire à cet outil va également faire l'objet d'une modification afin de prendre en compte les évolutions.

Bulletin municipal - #01 - Janvier 2023

LOCQUELTAS ENTAME UNE REVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME

A quoi sert le PLU ?
Le droit à bâtir en France est lié au Code de l'Urbanisme.

Le PLU est un document réglementaire qui définit les règles d'urbanisabilité pour chaque secteur de la commune : Que puis-je construire sur mon terrain ? Quel type de construction ? Quelle hauteur et quels gabarits ? Le PLU définira l'ensemble du cadre réglementaire permettant d'assurer une intégration architecturale, paysagère et environnementale des constructions, actuelles et futures.

Le PLU a également pour mission de protéger et valoriser les éléments naturels (mare, hale, espace boisé, etc.), de prendre en compte les différents risques environnementaux et technologiques, d'ailler constructibilité et préservation des terres agricoles et naturelles.

La commune de Locqueltas dispose d'un Plan Local d'Urbanisme approuvé le 19 décembre 2013 en Conseil Municipal. Le PLU est un document qui est pensé à horizon 10 ans : comment imaginer l'avenir de la commune pour les prochaines années ?

Bien qu'ayant déjà connu une modification en 2020, notamment pour ouvrir un secteur à l'urbanisation, il est aujourd'hui nécessaire de réviser le PLU de Locqueltas. Les élus souhaitent réévaluer les enjeux du territoire au regard du contexte actuel tant d'un point de vue démographique, environnemental qu'économique. Il s'agit également de faire évoluer le rôle du territoire communal dans un contexte réglementaire qui a fortement évolué (la Loi Climat et Résilience, l'approbation de documents supra-communaux tels que le Schéma de Cohérence Territoriale de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, etc.).

Etapes de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Le diagnostic territorial et environnemental de Locqueltas

La réalisation d'un diagnostic territorial et environnemental constitue la première étape de la révision du PLU. Ces documents font un état des lieux de la commune, plusieurs thématiques sont abordées : les enjeux démographiques, le développement économique, la mobilité, l'offre en équipements et services, l'activité agricole, les risques et nuisances, la biodiversité, le patrimoine.

Comment vous informer et comment vous exprimer ?

La révision sera réalisée publiquement le vendredi 28 septembre à 20h à la salle polyvalente de Locqueltas. Il s'agira de présenter la procédure de révision de PLU et d'échanger autour des enjeux du territoire communal.

Un registre de concertation est disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

Reunions publiques. Articles. Registre de concertation. 1 exposition itinérante. Me à disposition à la Mairie.

Bulletin municipal #02 – Juillet 2023 (page 7)

Revision PLU de locquetas ou en est-on ?

2^{me} phase : Définition du projet d'aménagement

La Commune de Locquetas a commencé la révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) en début d'année. Celle-ci vise à bâtir un projet de développement global et durable pour la commune, prenant en compte les enjeux démographique, environnemental et économique.

La révision doit concilier cet objectif avec celui de préservation de la richesse environnementale,

paysagère et patrimoniale du territoire.

Le 29 septembre dernier, s'est tenue la réunion publique à la salle polyvalente. Le bureau d'étude « Géo studio » a présenté à la population le diagnostic du territoire (les constats et les objectifs) et la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme. Ces échanges ont permis d'affiner le diagnostic.

L'équipe municipale remercie toutes les personnes présentes à cette réunion.

Une prochaine réunion publique sera envisagée au printemps 2024.

Le 28 novembre dernier, le bureau d'étude « Gama environnement » accompagné de la commission loccale, a rencontré les hameaux bocagères sur le territoire de Locquetas.

Des échanges seront proposés en mairie présentant les principaux éléments du projet de développement, puis la traduction réglementaire du projet accompagné des documents réglementaires constitutifs du dossier de PLU.

Patrick SANCHEZ

Adjoint en charge de l'urbanisme, des travaux

Soutenons nos commerçants

Motor économique d'une commune, nos commerces souffrent.

La boulangerie a fermé début septembre et le petit marché qui était installé pas suffisamment fréquent s'est essoufflé.

La commune qui se mobilise pour sauver ces deux établissements portera suite. Les élus activent leurs réseaux pour trouver des solutions pour la boulangerie, les commerçants doivent être acteur de leur réussite, mais si la population ne change pas, le maintien de ces derniers sera difficile.

Nous avons tous un rôle à jouer.

Un règlement pour le cimetière

Pour un meilleur fonctionnement et une meilleure visibilité sur les emplacements disponibles, un règlement vient d'être adopté. Il est affiché dans le cimetière et sur le site internet de la commune.

AMÉNAGEMENT & TRAVAUX

PLAN LOCAL D'URBANISME - OÙ EN EST-ON ?

Le 16 mars 2024, s'est tenue la réunion publique à la salle polyvalente. Le bureau d'études Géo studio a présenté à la population le Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Des échanges ont permis d'alménter ce document.

L'équipe municipale remercie toutes les personnes présentes à cette réunion.

Le PADD constitue le socle du PLU, il s'agit de la pièce maîtresse qui définit des orientations en matière d'aménagement du territoire, d'accès d'activités économiques, de préservation et valorisation des espaces naturels, etc.

Les prochaines RDV

A l'automne, une nouvelle réunion publique sera organisée pour vous présenter le plan de zonage et les perspectives pour la construction. Que faire et que construire sur mon terrain ? Quel type de construction ? Quelle hauteur et quelles gabarits ? etc.

Un registre de concertation est disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

LA COULEE VERTE

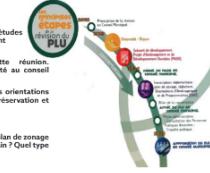
L'inauguration de ce lieu invitait à la promenade et à la détente est fixé au samedi 4 mai à 11h à la salle polyvalente. Vous êtes toutes et tous invité(e)s à partager ce moment de convivialité.

VOIRIE ET RÉSEAU

Les travaux de réfection de l'osmose sur la chaussée vont être réalisés en mai 2024 par l'entreprise Colas et devrait durer environ 2 à 3 jours. Les conditions de circulation seront perturbées durant ces quelques jours. Merci de votre compréhension.

Dans vos quartiers

Comme évoqué dans le dernier bulletin, nous vous proposons de vous rencontrer dans vos différents quartiers afin d'échanger, parler des projets et répondre à vos interrogations.



Accueil des aînés ou restaurant scolaire

De nombreuses communes invitent les aînés à manger à la cantine avec les enfants afin de créer du lien intergénérationnel comme cela existait par le passé.

En attendant l'ouverture de la nouvelle cantine, la fréquentation du restaurant scolaire en annexe nous permet de proposer à nos retraités de venir déjeuner le mercredi midi. Cela s'adresse aux plus de 70 ans (tarif : 7,12 euros le repas).

Dans un premier temps, les personnes intéressées peuvent s'inscrire en mairie.

Action solidaire pour le bar historique du Morbouleau

L'association des Chanteurs de Plaouzenn chante régulièrement chez Régis depuis 15 ans ensemble organisé avec la collaboration du Pôle Marché une soirée de soutien la vendredi 3 mai. Cette manifestation comprend un après concert suivi d'un fest noz à la salle polyvalente de Locquetas.

La mairie de Locquetas prête gracieusement le lieu dans le cadre d'une aide ponctuelle aux commerces locaux face à des difficultés.

Locquetas c'est vous #3 (page 3)

LOCQUELTAS FINALISE SON DOCUMENT D'URBANISME

Rappel : A quoi sert le PLU et pourquoi sa révision ?

Le droit à bâtir en France est lié au Code de l'Urbanisme.

Le PLU est un document réglementaire qui définit les règles de constructibilité pour chaque secteur de la commune : que puis-je construire sur mon terrain ? Dans quelle mesure ? Quelle hauteur de constructions ?

Le PLU a également pour mission de protéger et valoriser les éléments naturels (mare, étang, espace boisé, etc.), de prendre en compte les différents risques environnementaux et technologiques, d'ailler constructibilité et préservation des terres agricoles et naturelles.

Bien qu'ayant connu des modifications pour prendre en compte les évolutions législatives (révision en 2013 et modification en 2020), il est nécessaire de réviser le PLU de Locquetas. Cette modification intervient à la suite de l'adoption de nouvelles lois et de l'approbation de documents supra-communaux tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCT) ou le Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle du Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Les étapes de la révision du PLU :

- 2024 : Traduction réglementaire : Plan de zonage, Règlement écrit, Orientation d'Aménagement et de Programmation

La traduction réglementaire

Cette phase correspond à la traduction sur le plan réglementaire des objectifs qui ont été définis par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de Locquetas

Pour traduire ces objectifs fixés dans le PADD, la phase réglementaire comprend trois étapes :

- L'élaboration du plan de zonage ;
- La conception des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), qui définissent les grands principes d'aménagement des secteurs stratégiques ;
- La rédaction du règlement écrit encadrant la constructibilité au sein des différentes zones.

Plan de zonage

Il s'agit de découper le territoire communal en différentes zones en fonction de l'occupation des sols, de la stratégie d'aménagement, des risques et protections environnementales. Le plan de zonage se compose de quatre grands types de zones :

ZONE U

• Zone U : La zone urbaine couvre les principales zones bâties du territoire (centre-bourg, extensions, la forme palladienne, zones d'activités économiques, équipements, etc.) Le règlement de chaque sous-secteur déterminera les règles de constructibilité dans les secteurs concernés.

ZONE AU

• Zone AU : La zone à urbaniser s'applique au niveau des secteurs ouverts à une urbanisation nouvelle et donc sur des terrains jusqu'ici non bâties. Une zone AU est systématiquement couverte par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui déterminera un cadre à prendre en compte lors de l'aménagement du site.

ZONE A

• Zone A : la zone agricole protège le potentiel agricole, biologique et économique des terres agricoles. Elle comprend elle aussi un certain nombre de sous-secteurs dont la vocation peut être de protéger certains espaces d'intérêt paysager ou patrimonial, d'accompagner une activité économique en place.

ZONE N

• La zone N : La zone naturelle et forestière protège la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages. Des sous-secteurs sont possibles et ont pour but de préserver strictement des espaces vis-à-vis de toute forme de construction en raison de leurs caractéristiques paysagères et/ou écologiques, ou encore en raison de risques naturels importants.

En plus des zones applicables sur le territoire, le zonage s'accompagne de prescriptions diverses indiquant les risques à prendre en compte, les protections appliquées pour des éléments naturels et bâties, les emplacements réservés, etc.

OAP

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) déclinent spatialement les stratégies de développement à l'échelle d'un quartier ou d'un secteur défini, à savoir principalement au niveau des futurs sites de projets et d'ouverture à l'urbanisation.



Un travail de repräge est réalisé en amont sur le terrain avec un échange sur plan pour déterminer des principes d'aménagement pour chaque site concerné en termes d'accéssibilité, d'usages des sols, de desserte interne, de stationnement, d'intégration paysagère et architecturale ou de prise en compte des risques et des enjeux.

Règlement écrit

L'ultime étape de cette troisième phase de la procédure correspond à la rédaction du règlement écrit. Il fixe les conditions de constructibilité au sein des différentes zones, les règles applicables sur, entre autres, la vocation des constructions admises au sein de la zone, leurs implantations par rapport aux limites séparatives ou aux voies publiques, l'emprise au sol et la hauteur des constructions, le stationnement, etc.

Pour la commune de Locquetas, il s'agit ici de retrouver le règlement écrit actuel, s'interroger sur l'utilité de la règle, sa formulation et sa compréhension. L'objectif est d'assurer une continuité entre le règlement du PLU actuellement en vigueur et le futur règlement écrit.

Enfin l'ensemble des choix opérés lors de la révision du PLU seront justifiés au sein du Rapport de présentation et une évaluation environnementale mesurera l'impact du projet sur l'environnement.

Comment vous informer et comment vous exprimer ?

La traduction réglementaire et le plan de zonage seront présentés à la population le

Samedi 1^{er} février 2025

à la Salle polyvalente à 10h.

Une enquête publique liée à la procédure du PLU va être menée en 2025. Un registre de concertation est toujours disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

Retrouvez nos précédentes publications dans les bulletins de Juillet 2023 et Janvier 2024.

b) Lettres d'information - mail

Lettre d'information locquettaise

de 29/01/2025

mail

Une exposition sur un sujet moins courant pour Locqueltas nous offre des sujets de réflexion et d'apprentissage : les animaux sauvages et « Rêveries » aux éditions Grasset jeunesse, un monde de tendresse et de douceur dans lequel de petits animaux pensent, s'interrogent, s'émerveillent et s'émeuvent au fil des rencontres et des saisons qui passent.

Exposition gratuite, tout public, à découvrir sur les horaires d'ouverture de la médiathèque.

> Le vendredi 31 janvier à 19h00 : The Chabs en concert : Vannes Echos Jazz

Les communes de Locqueltas et de Locmaria-Grand-Champ s'associent à Vannes Echos Jazz afin de vous proposer une soirée qui promet, en cette période hivernale, de vous réchauffer ! The Chab's sera en concert avec les enfants des deux communes. Rendez-vous à 19h00 à la salle polyvalente de Locmaria-Grand-Champ. Buvette et petite restauration sur place.

> Le samedi 8 février de 9h30 à 12h15 : Atelier Fresque du Climat à la médiathèque

Avec la Fresque, vous allez vous intéresser aux causes et conséquences du réchauffement à travers un "jeu de 42 cartes" qui permettent de visualiser de manière simple ce que nous disent les scientifiques. Inscriptions sur ce lien.

> Le samedi 22 février : Matinée nature avec les Chercheurs d'Images à la médiathèque

Pour bien démarrer cette matinée, Nathalie, conteuse, vous invite à la suivre sur les chemins de Locqueltas pour écouter les histoires merveilleuses que lui a confié son ami le vieux chêne et, ensemble rendre hommage à la belle et généreuse Dame Nature. Rendez-vous à 10h00 devant la médiathèque pour une jolie balade au son de sa voix. Puis dans le cadre du concours "Petit Curieux de Nature", disponible dans plusieurs médiathèques des environs, un tirage au sort sera effectué pour récompenser les enfants participants, qui ont su retrouver la faune et la flore du territoire. Enfin, l'exposition "Nature à votre porte" sera visible toute la matinée à la médiathèque. Inscription pour la balade contée directement auprès de la médiathèque de Locqueltas. En cas de mauvais temps, animation en intérieur.

> Le mercredi 26 février : Lecture aux Petits Locqueltais

- parents avec enfants de 1 à 3 ans de 10h15 à 11h00,

- puis avec ceux de 4 à 6 ans de 11h15 à 12h00,

Gratuit, sur inscription à la médiathèque (places limitées). Séance suivante le 26 mars;

> Le samedi 1er mars : Atelier 2Tonnes à la médiathèque

Avec l'Atelier 2tonnes, vous allez simuler des leviers d'action : vous aurez pour mission de construire un scénario de transition, afin de limiter le changement climatique à +1,5°C. Il faudra faire des choix décisifs individuels et collectifs, pour les 30 prochaines années. Chaque action aura un impact sur vos émissions de gaz à effet de serre ! Inscriptions sur ce lien.

Rappel : Réunion publique du PLU

Le samedi 1er février à 10h00

Le Maire et l'équipe municipale vous invitent à la réunion publique pour le plan local d'urbanisme le samedi 1er février 2025 à 10h00, à la salle polyvalente de Locqueltas, rue Désiré Caudal.

Au programme : présentation de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), synthèse du projet d'aménagement et de développement durable et présentation et explications du plan de zone et du règlement écrit.

Circuits de randonnée

Disponibles sur OpenRunner

Comme annoncé lors de la cérémonie des voeux, deux circuits de randonnées sont désormais disponibles sur le logiciel OpenRunner :

- Le circuit du Château d'eau : <https://www.openrunner.com/route-details/20599111>
- Le circuit de l'étang : <https://www.openrunner.com/route-details/20603515>.

Ces liens seront prochainement disponibles en accès direct sur le site de la commune.

Lettre d'information de la commune lors de la dernière réunion publique – 2025

c) Réseaux sociaux

La commune a communiqué sur ses réseaux sociaux sur la procédure de révision du PLU, principalement sur Facebook et notamment lors des réunions publiques (affichages, rendus).

- Réunion publique n°1 – Présentation du diagnostic



Locqueltas c'est vous / Page de la commune de Locqueltas •
[Suivre](#) •
 27 sept. 2023 ·

Nous vous rappelons la réunion publique d'information sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) ce vendredi 29 sept... Voir plus



Communication sur la première réunion publique – Présentation du diagnostic – Facebook – 27 septembre 2023

- Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables – 2023

Envoyé en préfecture le 20/05/2025
Reçu en préfecture le 20/05/2025
Publié le
ID : 056-215601204-20250519-DE01_190525D-DE



Locqueltas c'est vous / Page de la commune de Locqueltas • Suivre

27 mars 2024 ·

Conseil de ce lundi : Présentation du PADD (Projet d'aménagement développement durable) dans le cadre de la révision du PLU...



ouest-france.fr

« Locqueltas est une des communes de l'agglomération qui se développe le plus »



Locqueltas c'est vous / Page de la commune de Locqueltas • Suivre

19 mars 2024 ·

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 25 mars à 19h30

Présentation du PADD (projet aménagement développement durable) dans le cadre de la révision du PLU.
Ouvert à tous



J'aime Commenter Envoyer Partager

Communication sur le débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durables – Facebook – 19 et 27 mars 2024

- Réunion publique n°2 – Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables – mars 2024



Locqueltas c'est vous / Page de la commune de Locqueltas • Suivre

13 mars 2024 ·

Petit rappel concernant la Réunion Publique pour la révision du PLU de ce samedi 16 mars à 10h à la salle polyvalente.



Locqueltas c'est vous / Page de la commune de Locqueltas • Suivre

16 mars 2024 ·

Réunion Publique pour la révision du PLU
Une trentaine de personnes ont répondu présent ce samedi pour la présentation du PADD par Léa et Mathieu du Cabinet Geostudio qui accompagne la commune. Le public pouvait interagir tout au long du déroulé du projet auquel le maire ainsi que nos 2 intervenants ont apporté des réponses et explications..
L'avenir de notre territoire se dessine.

Sur le site de Vannes Agglo, vous êtes invité à compléter une enquête pour "Territoire 2050". N'hésitez pas à la compléter avant le 30 mars.



+3

Communication sur la seconde réunion publique – Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables – Facebook – mars 2024

- Réunion publique n°3 – Présentation de la traduction réglementaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables – 29 mai 2024

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le [du Projet d'Aménagement et de ID : 056-215601204-20250519-DE01_190525D-DE](#)



Locqueltas c'est vous / Page de la commune de Locqueltas •

[Suivre](#)

2 janv. ·

Rendez-vous le samedi 1er février à 10h à la salle polyvalente pour la réunion publique pour le PLU.



letelegramme.fr

À Locqueltas, une réunion publique est programmée le 1er février concernant la révisi...



Locqueltas c'est vous / Page de la commune de Locqueltas •

[Suivre](#)

2 févr. ·

Retour en images sur la réunion publique, rendez-vous donné à la population dans le cadre de la révision du PLU..

Une soixantaine de personnes a répondu présent à ce moment de présentation faite par Mathieu de Geostudio, cabinet qui accompagne la municipalité tout au long de la procédure. En fin de réunion, les personnes souhaitant des infos personnalisées ont pu échanger avec Mathieu.

Nous sommes arrivés à la phase de l'enquête publique suite à l'information notamment du plan de zonage du territoire... Merci aux personnes présentes..



Communication sur la troisième réunion publique – Présentation de la traduction réglementaire du Projet d'Aménagement et de Développement Durables – Facebook – février 2025

d) Site internet de la commune

En parallèle du bulletin municipal et des newsletters, une rubrique est consacrée à la révision du Plan Local d'Urbanisme sur le site internet de la commune. Cette rubrique a été alimentée au fur et à mesure de l'avancée de la procédure.

Rubrique : <https://www.locqueltas.fr/le-plan-local-durbanisme-plu-de-locqueltas>

Plusieurs rubriques composent cette page internet :

- La révision du PLU.
- Les documents à télécharger à jour :
 - Les délibérations liées au PLU,
 - Les enjeux principaux issus des diagnostics (diagnostic territorial, état initial de l'environnement, diagnostic agricole),
 - Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),
- La phase administrative : Consultation des personnes publiques associées, l'enquête publique et l'approbation du PLU.
- Les modalités de concertation.
- Tous les supports présentés en réunions publiques sont téléchargeables sur cette page, ainsi que tous les comptes-rendus.

Ville de Locqueltas > Locqueltas Demain > Urbanisme > PLU

LE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LOCQUELTAS

Le maire et l'équipe municipale vous invitent à la réunion publique pour le plan local d'urbanisme. Samedi 16 mars 10h00 à la salle polyvalente rue Désiré Caudal.

EXPO PLU Locqueltas révise son PLU.

DOCUMENTS À TÉLÉCHARGER

- > contenu: rendu_reunion_publique_padd_du_16_mars_2024.pdf
- > 2nd débat sur les orientations du PADD - délibération du 16.12.2024
- > 1er débat sur les orientations du PADD - délibération du 25.03.2024
- > PADD modifié - version du 16.12.2024.pdf

Capture d'écran sur le site de la commune de Locqueltas

https://www.locqueltas.fr/reunion-publique-plu

Accueil > Actualités > Réunion publique PLU

RÉUNION PUBLIQUE PLU

29 SEP.
ÉVÉNEMENT

Dans la cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la population sera concertée régulièrement. La première réunion publique aura lieu le vendredi 29 septembre à la salle polyvalente, rue Désiré Caudal

TOUTES LES ACTUALITÉS

Localisation

Dernière mise à jour : 19/08/2023

Site internet de Locqueltas lors de la première réunion publique – 2023

Le site internet a permis de présenter la révision du PLU, et ses grandes composantes, d'informer les habitants sur les temps d'échanges et de présentation.

B. OUVERTURE ET MISE A DISPOSITION DU PUBLIC D'UN REGISTRE PERMETTANT AUX HABITANTS ET A TOUTE PERSONNE CONCERNEE D'EXPRIMER SES OBSERVATIONS JUSQU'A L'ARRET DU PROJET ET AU BILAN DE CONCERTATION

Un registre d'observations a été mis à disposition du public, disponible à l'accueil de la Mairie, depuis le début de la procédure de révision (novembre 2022)

En parallèle, tout au long de la procédure, la commune a réceptionné un certain nombre de courriers, adressés à M. le Maire.

12 demandes ont été formulées dans ce registre de concertation (*courriers adressés à M. Le Maire, intégrés dans le tableau*).

| Date | Objet de la demande |
|------------|--|
| 12/07/2022 | Demande de changement de destination au Clio. Demande de constructibilité pour un terrain situé en zone agricole. |
| 8/08/2023 | Demande de constructibilité (Lann-Vihan). |
| 22/10/2023 | |
| 22/11/2023 | Demande de constructibilité. |
| 23/03/2024 | La personne souhaite qu'une parcelle privée ne figure plus au cadastre. |
| 25/03/2024 | Demande de division de parcelle au sein d'un hameau. |
| 27/03/2024 | Questionnement sur les séismes et la prise en compte du PLU de ce phénomène. |
| 03/04/2024 | Demande de changement de destination de bâtiments agricoles (le Golith). |
| 18/04/2024 | Problématique de circulation au sein du hameau de Kergloannec |
| 26/05/2024 | Demande de division de parcelle au sein d'un hameau (le Clio). Demande de constructibilité. (le Clio). |
| 12/07/2024 | |
| / | Demande de changement de destination de bâtiments agricoles. |

Au total, une douzaine de courriers a été adressée en mairie. Ces courriers ont été lus au fur et à mesure de la procédure et les demandes formulées ont été analysées en réunion de travail PLU, comprenant des élus, des techniciens et le bureau d'études en charge d'accompagner la commune dans la révision du PLU.

Au total, un peu moins de 10 personnes ont envoyé un courrier, quelques demandes ont fait l'objet de plusieurs courriers.

Une majorité de demande porte sur une demande de constructibilité d'une ou plusieurs parcelle(s), changement de destination de bâtiment en campagne.

Peu de remarques sont d'ordre général mis à part certaines remarques concernant la prise en compte des séismes par le PLU.

Il n'a pas été possible de répondre favorablement à l'ensemble des demandes de constructibilité. Ceci s'explique en partie par les réglementations nationales et les documents-cadres (SCoT GMVA, Programme Local de l'Habitat, etc.). Le développement de Locqueltas repose en priorité sur le centre-ville et sur les principales entités bâties.

C. ORGANISATION D'AU MOINS DEUX REUNIONS PUBLIQUES (DES AVIS DANS LA PRESSE LOCALE ET SUR LES SUPPORTS D'INFORMATION DE LA COMMUNE PRECISERONT L'OBJET, LES LIEUX, DATES ET HEURES DES REUNIONS) PERMETTANT A CHACUN D'ETRE INFORME SUR LE PROJET EN COURS DE LA REVISION DU PLU

Dans le but d'informer la population de l'avancée de la procédure de révision du PLU, des réunions publiques ont été organisées à Locqueltas, dans une salle communale pouvant accueillir plusieurs dizaines de personnes. Le contenu d'un PLU et la procédure de révision ont été précisés en introduction de chaque réunion publique. Les personnes présentes étaient invitées à s'exprimer tout au long de la réunion, l'objectif était d'avoir des échanges fluides.

Trois réunions publiques ont eu lieu durant les trois grandes phases de la préparation du nouveau PLU :

LE MERCREDI 15 JUIN 2022 POUR LA PRESENTATION DU DIAGNOSTIC.

Cette première réunion publique avait pour objet de présenter la procédure de révision du PLU ainsi que les constats et enjeux du territoire soulevés par les diagnostics. Une vingtaine de personnes étaient présente.

Plusieurs thématiques ont été abordées durant cette réunion :

- ⇒ L'environnement : les espaces naturels, les éléments de la trame verte et bleue, les risques naturels et technologiques, la ressource en eau et l'assainissement,
- ⇒ La démographique : la hausse constante de population, l'installation de nouveaux habitants, le vieillissement de la population,
- ⇒ Le logement : un parc de logements en augmentation, la composition du parc,
- ⇒ L'économie : le nombre d'entreprise, les domaines d'activités,
- ⇒ La morphologie urbaine, avec un zoom sur la loi Climat et Résilience,
- ⇒ La mobilité,
- ⇒ Les équipements.

Les interventions des habitants ont porté sur :

- ⇒ La loi Climat et Résilience et ses conséquences sur la constructibilité notamment dans les villages,
- ⇒ Les projets d'éoliennes,
- ⇒ Le recensement des mares,
- ⇒ Le devenir des cours d'eau,
- ⇒ Les normes en matière d'isolation,
- ⇒ Les enjeux démographiques,
- ⇒ Les pistes cyclables,
- ⇒ La question de la concertation.



Photo de la réunion publique n°1 – Diagnostic – 29 septembre 2023

Les moyens de communication mis en place pour cette réunion ont été nombreux :

- **Une publication sur le site internet de la commune,**
- **Un encart dans le bulletin municipal,**
- **Une communication sur les réseaux sociaux de la commune,**
- **Une affiche diffusée au sein de la commune,**
- **Un affichage sur panneau lumineux.**

https://www.locqueltas.fr/reunion-publique-plu

Accueil > Actualités > Réunion publique PLU

RÉUNION PUBLIQUE PLU

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, la population sera concertée régulièrement. La première réunion publique aura lieu le vendredi 29 septembre à la salle polyvalente, rue Désiré Caudal.

29 SEP.
ÉVÉNEMENT

TOUTES LES ACTUALITÉS

Localisation

Capture d'écran du site internet de la commune Locqueltas – Invitation à la réunion publique du 15 juin 2022

Nous vous rappelons la réunion publique d'information sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) ce vendredi 29 septembre... Voir plus



RÉUNION PUBLIQUE

pour le plan local d'urbanisme

Vendredi 29 septembre
20h00

à la salle polyvalente
rue Désiré Caudal
LOCQUELTAS

geostudio gama

LOCQUELTAS ENTAME UNE REVISION DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME

A quoi sert le PLU ?
Le droit à habiter en France est lié au Code de l'Urbanisme.

Le PLU est un document réglementaire qui définit les règles de constructibilité pour chaque secteur de la commune : Que puis-je construire sur mon terrain ? Quels matériaux ? Quelle taille ? Quels sont les quelques gabarits ? Le PLU définira l'ensemble du cadre réglementaire permettant d'assurer une intégration aménagement et urbanisme et environnementale des constructions actuelles et futures.

Le PLU a également pour mission de protéger et valoriser les éléments naturels (mara, haie, espace boisé, etc.) de prendre en compte les nouveaux risques, environnementaux et technologiques, d'allier constructibilité et préservation des terres agricoles et naturelles.

La commune de Locquetas dispose d'un Plan Local d'Urbanisme établi le 19 décembre 2013 en Conseil Municipal. Le PLU est un document qui est pensé à horizon 10 ans : comment imaginer l'avenir de la commune pour les prochaines années ?

Bien qu'il n'y ait pas de modifications en 2020, notamment pour couvrir un secteur à l'urbanisation, il est aujourd'hui nécessaire de réviser le PLU de Locquetas. Les élus souhaitent réinterroger les objectifs et orientations du PLU en fonction actuel tant d'un point de vue démographique, environnemental, qu'économique. Il s'agit également d'inscrire le document d'urbanisme dans les nouvelles réglementations qui a fortement évolué (la Loi Climat et Résilience, l'approbation de documents supra-communaux tels que le Schéma de Cohérence Territoriale de Golfe du Morbihan Varrennes Agglomération, etc.).

Comment vous informer et comment vous exprimer ?
La première réunion publique aura lieu le vendredi 29 septembre à 20h à la salle polyvalente de Locquetas. Il s'agira de présenter la procédure de révision de PLU et effectuer un échange autour des enjeux du territoire communal.
Un registre de concertation est disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

Etapes de la révision du Plan Local d'Urbanisme

Les principales étapes de la révision du PLU

- 2022 : Prescription de la révision
- 2023 : Diagnostic : Etape 1
- 2024 : Schéma de développement et orientation d'aménagement (SDOA)
- 2025 : Plan d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)
- 2026 : Transcription réglementaire et mise en œuvre
- 2027 : Orientation d'aménagement et de développement durable (OADD)
- 2028 : Mise de l'ensemble des documents à jour
- 2029 : Phase administrative : Plannings Publics Associés : PPA
- 2030 : Approbation du PLU en Conseil Municipal

Le diagnostic territorial et environnemental de Locquetas
La réalisation d'un diagnostic territorial et environnemental constitue la première étape de la révision du PLU. Ces documents font un état des lieux de la commune, plusieurs thématiques sont abordées : les enjeux démographiques, le développement économique, la mobilité, offre en équipements et services, l'activité agricole, les risques et vulnérabilités, la biodiversité, le patrimoine.

Bulletin municipal #02 – Juillet 2023 (page 7)



Diffusion sur Facebook (27 septembre 2023)

A la suite de cette réunion, le support projeté lors de la réunion publique a été publié sur le site internet de la commune avec le compte-rendu.

LE MARDI 16 MARS 2024 POUR LA PRÉSENTATION DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD).

Cette deuxième réunion publique avait pour objet de présenter la procédure de révision du PLU, un rappel des constats et enjeux du diagnostic et enfin les orientations inscrites dans le PADD. Environ une vingtaine de personnes ont répondu présentes à ce temps d'échanges.

Les principales interventions des habitants ont porté sur :

- ⇒ La suite de la procédure,
- ⇒ L'accompagnement d'arrivée de nouveaux habitants,
- ⇒ La consommation foncière, la loi Climat et Résilience et la densification,
- ⇒ La préservation des commerces,
- ⇒ Les documents supra-communaux,
- ⇒ Les changements de destination,
- ⇒ Les secteurs constructibles dans le PLU.



Photo de la réunion publique n°2 – Projet d’Aménagement et de Développement Durables – 16 mars 2024

Plusieurs outils de communication ont été mobilisés pour annoncer cette réunion :

- **Une publication sur le site internet de la commune,**
- **Un encart dans le bulletin municipal,**
- **Une communication sur les réseaux sociaux de la commune,**
- **Une affiche diffusée au sein de la commune,**
- **Une publication dans le journal local,**
- **Un affichage sur panneau lumineux.**

Séné - Theix-Noyalo - Presqu'île de Rhuys

osition qui honore la mer et le corps

Nelly Van Damme oscille entre figuratif et abstraction. Sérénité(s) (Mer et Èreinte), sition, permet de découvrir des œuvres sur la mer et des portraits de couples.



vous votre art ?

au sein de l'atelier

de l'artiste. Selon

des grands peintres

de l'art contemporain

et de l'art abstrait.

Celle qui exprime

les émotions

de l'artiste

elle est très

moi. Ce qui est

important, ce sont les échanges

et l'interprétation.

Cela s'exprime

à partir

de photos que je réalise au

moment

du tableau. La peinture par

l'interprétation

l'œuvre. Je l'exprime dans des

tableaux

qui sont des portraits de femmes et de couples. Une douzaine de tableaux illustrent ces deux grandes sujets. Trois tableaux seront installés au rez-de-chaussée.

L'artiste

peinture, principalement des cou

pices, personnages féminins ou mas

culins. Je prolierai de l'exposition

pour peindre des paysages de

la Bretagne. Est tellement belle que

les sources d'inspiration ne man

quent pas.

Quelques œuvres de Nelly Van Damme sont exposées dans l'exposition à Grain de Sel ?

Les œuvres de Nelly Van Damme sont variées, mais toujours peintes en laissant parler les émotions.

Photo : Ouest-France

Le Tour-du-Parc

Campagne de lutte contre les che

mines

de l'océan

et les déchets

en mer

Petit rappel concernant la Réunion Publique pour la révision du PLU de ce samedi 16 mars à 10h à la salle polyvalente.



Communication sur la seconde réunion publique – mars 2024

A la suite de cette réunion, le support projeté à la réunion publique a été publié sur le site internet de la commune avec le compte-rendu associé.

LE SAMEDI 1ER FEVRIER 2025 POUR LA PRESENTATION DE LA TRADUCTION REGLEMENTAIRE DES OBJECTIFS DU PADD.

La réunion s'est déroulée en trois temps : le premier consacré à un rappel de la procédure de révision du PLU, de son état d'avancement, le deuxième concernant le rappel des orientations du PADD et des grands principes d'aménagement et un dernier temps sur la traduction réglementaire : les principales évolutions du zonage, la présentation des secteurs couverts par une Orientation d'Aménagement et de Programmation. Enfin, les projets de plans de zonage au format A0 ont été affichés dans la salle.

Chaque personne était invitée à échanger et à regarder ces projets de plans de zonage. Le bureau d'études a répondu aux différentes questions des participants, permettant d'expliquer les règles envisagées. La réunion du projet de PLU (réglementation graphique et écrite) a regroupé environ une soixantaine de personnes.

Les principales interventions des habitants ont porté sur :

- La constructibilité dans les villages et dans l'enveloppe urbaine,
- La loi Climat et Résilience,
- Des projets privés.

Les moyens mis en œuvre pour annoncer cette réunion publique :

- **Une publication sur le site internet de la commune,**
- **Un encart dans le bulletin municipal,**
Bilan de concertation – Révision du PLU de Locqueltas

- **Une communication sur les réseaux sociaux de la commune,**
- **Un article du Télégramme du 30 décembre 2024,**
- **Un article du Ouest France du 13 janvier 2025,**
- **Une affiche diffusée au sein de la commune,**
- **Un affichage sur panneau lumineux.**

Envoyé en préfecture le 20/05/2025
 Reçu en préfecture le 20/05/2025
 Publié le
 ID : 056-215601204-20250519-DE01_190525D-DE



Photo de la réunion publique – 1^{er} février 2025

A la suite de cette réunion, le support utilisé lors de la réunion publique a été publié sur le site internet de la commune avec le compte-rendu.

Envoyé en préfecture le 20/05/2025
 Reçu en préfecture le 20/05/2025
 Publié le 20/05/2025
 ID : 056-215601204-20250519-DE01_190525D-DE

<https://www.letelegramme.fr/morbihan/locqueltas-56390/a-locqueltas-une-reunion-publique-est-programmee-le-1er-fvrier-concernant-la-revision-du-plan-local-durbanisme>

L'édition numérique du 11 février 2025

Le Télégramme

A la Une Bretagne Communes Sports Économie Culture et Loisirs Tourisme Services

Pas cultes pour rien Les meilleures marques >

Accueil Morbihan Locqueltas

À Locqueltas, une réunion publique est programmée le 1er février concernant la révision du Plan local d'urbanisme

T Article réservé aux abonnés

Le 30 décembre 2024 à 17h23



Capture d'écran – Extrait du Télégramme du 30 décembre 2024 – Invitation à la réunion publique

Accueil > Bretagne > Locqueltas

À Locqueltas, il faut « maîtriser le cap » du budget pour 2025

La traditionnelle cérémonie des voeux à la population de Locqueltas (Morbihan) a réuni les habitants à la salle polyvalente, le samedi 11 janvier 2025.

Ouest-France

Publié le 13/01/2025 à 17h29

[Abonnez-vous](#)

[LIRE PLUS TARD](#)

[PARTAGER](#)

Newsletter Vannes

Chaque matin, recevez toute l'information de Vannes et de ses environs avec Ouest-France

Votre e-mail

OK



Hélène Baron adjointe à la vie sociale, Michel Guernevè, maire de Locqueltas et les enfants du conseil municipal des jeunes. | OUEST-FRANCE

Lors de la cérémonie des voeux du maire de Locqueltas (Morbihan), Michel Guernevè, le 11 janvier 2025, les élus locaux et les Locqueltais ont répondu présent. Une année qui se veut positive avec la construction du centre de secours à Grand-Champ. « Nous participons à hauteur de 25 € par habitant. Les représentants sont Claude Jacob, conseiller et Hervé Jan, adjoint. Pour la révision du Plan local d'urbanisme (PLU), nous aurons une réunion publique le 1^{er} février dans la salle polyvalente, pour une approbation au conseil municipal le 3 mars. Nous devons prévoir l'avenir pour 2036, avec 2 611 habitants prévus. C'est une grosse augmentation, nous devons connaître les besoins en structures et lotissements, nous ne pouvons pas nous permettre de retarder le PLU. » Le maire fait aussi part de son inquiétude pour l'axe Triskell en tant que zone d'activités complètement oubliée. « Les gens habitent chez nous, mais ne travaillent pas chez nous, c'est une incohérence... Les communes des zones intermédiaires ont besoin que des réflexions s'organisent. »

Extrait du Ouest France du 13 janvier 2025 – Invitation à la réunion publique – Phase de traduction réglementaire

*Lettre d'information**de 29/01/2025
n°2025*

« Les petits animaux dans le paysage urbain pour l'avenir de nos enfants ». L'expression « les petits vagues » et « Rêveries » aux éditions Grasset Jeunesse, un monde de tendresse et de douceur dans lequel de petits animaux pensent, s'interrogent, s'émerveillent et s'émeuvent au fil des rencontres et des saisons qui passent.

Exposition gratuite, tout public, à découvrir sur les horaires d'ouverture de la médiathèque.

> Le vendredi 31 janvier à 19h00 : [The Chabs en concert : Vannes Echos Jazz](#)

Les communes de Locqueltas et de Locmaria-Grand-Champ s'associent à Vannes Echos Jazz afin de vous proposer une soirée qui promet, en cette période hivernale, de vous réchauffer ! The Chab's sera en concert avec les enfants des deux communes. Rendez-vous à 19h00 à la salle polyvalente de Locmaria-Grand-Champ. Buvette et petite restauration sur place.

> Le samedi 8 février de 9h30 à 12h15 : [Atelier Fresque du Climat à la médiathèque](#)

Avec la Fresque, vous allez vous intéresser aux causes et conséquences du réchauffement à travers un "jeu de 42 cartes" qui permettent de visualiser de manière simple ce que nous disent les scientifiques. [Inscriptions sur ce lien](#).

> Le samedi 22 février : [Matinée nature avec les Chercheurs d'Images à la médiathèque](#)

Pour bien démarrer cette matinée, Nathalie, conteuse, vous invite à la suivre sur les chemins de Locqueltas pour écouter les histoires merveilleuses que lui a confié son ami le vieux chêne et, ensemble rendre hommage à la belle et généreuse Dame Nature. Rendez-vous à 10h00 devant la médiathèque pour une jolie balade au son de sa voix. Puis dans le cadre du concours "Petit Cineux de Nature", disponible dans plusieurs médiathèques des environs, un tirage au sort sera effectué pour récompenser les enfants participants, qui ont su retrouver la faune et la flore du territoire. Enfin, l'exposition "Nature à votre porte" sera visible toute la matinée à la médiathèque. Inscription pour la balade contée directement auprès de la médiathèque de Locqueltas. En cas de mauvais temps, animation en intérieur.

> Le mercredi 26 février : [Lecture aux Petits Locqueltais](#)

- parents avec enfants de 1 à 3 ans de 10h15 à 11h00,
- puis avec ceux de 4 à 6 ans de 11h15 à 12h00.
Gratuit, sur inscription à la médiathèque (places limitées). Séance suivante le 26 mars;

> Le samedi 1er mars : [Atelier 2Tonnes à la médiathèque](#)

Avec l'Atelier 2tonnes, vous allez simuler des leviers d'action : vous aurez pour mission de construire un scénario de transition, afin de limiter le changement climatique à +1,5°C. Il faudra faire des choix décisifs individuels et collectifs, pour les 30 prochaines années. Chaque action aura un impact sur vos émissions de gaz à effet de serre ! [Inscriptions sur ce lien](#).

Rappel : Réunion publique du PLU

Le samedi 1er février à 10h00

Le Maire et l'équipe municipale vous invitent à la réunion publique pour le plan local d'urbanisme le samedi 1er février 2025 à 10h00, à la salle polyvalente de Locqueltas, rue Désiré Caudal.

Au programme : présentation de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), synthèse du projet d'aménagement et de développement durable et présentation et explications du plan de zone et du règlement écrit.

Circuits de randonnée

Disponibles sur OpenRunner

Comme annoncé lors de la cérémonie des voeux, deux circuits de randonnées sont désormais disponibles sur le logiciel OpenRunner :

- Le circuit du Château d'eau : <https://www.openrunner.com/route-details/20599111>
- Le circuit de l'étang : <https://www.openrunner.com/route-details/20603515>.

Ces liens seront prochainement disponibles en accès direct sur le site de la commune.

Lettre d'information de la commune lors de la dernière réunion publique – 2025



RÉUNION PUBLIQUE

pour le plan local d'urbanisme

Présentation de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Synthèse du Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Présentation et explication du Plan de Zonage et du Règlement Écrit



Samedi 1^{er} février
10h00

à la salle polyvalente
rue Désiré Caudal
LOCQUELTAS



Communication liée à la réunion publique du 1er février 2025 – Phase de traduction réglementaire



Locqueltas c'est vous / Page de la commune de Locqueltas •
[Suivre](#)

2 janv. •

Rendez-vous le samedi 1er février à 10h à la salle polyvalente pour la réunion publique pour le PLU.



[letelegramme.fr](#)

À Locqueltas, une réunion publique est programmée le 1er février concernant la révisi...

LOCQUELTAS FINALISE SON DOCUMENT D'URBANISME

Rappel : A quoi sert le PLU et pourquoi sa révision ?

Le droit à bâtir en France est lié au Code de l'Urbanisme.

Le PLU est un document réglementaire qui définit les règles de constructibilité pour chaque secteur de la commune : que puis-je construire sur mon terrain ? Dans quelle mesure ? Quelle hauteur de constructions ?

Le PLU a également pour mission de protéger et valoriser les éléments naturels (forêt, hameau, espace boisé, etc.) et de prendre en compte les différents risques environnementaux et technologiques, d'allier constructibilité et préservation des terres agricoles et naturelles.

Bien qu'ayant connu des modifications pour prendre en compte des erreurs matérielles, des évolutions législatives (révision en 2013 et modification en 2020), il est nécessaire de réviser le PLU de Locqueltas. Cette modification intervient à la suite de l'adoption de nouvelles lois et de l'approbation de documents supra-communaux tels que le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) ou le Programme Local de l'Habitat (PLH) à l'échelle du Golfe du Morbihan Vannes Agglomération.

Les étapes de la révision du PLU :

- 2024 : Traduction réglementaire : Plan de zonage, Règlement écrit, Orientation d'Aménagement et de programmation.

La traduction réglementaire

Cette phase correspond à la traduction du plan réglementaire des objectifs qui ont été définis par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) de Locqueltas

Pour traduire ces objectifs fixés dans le PADD, la phase réglementaire comprend trois étapes :

- L'élaboration du plan de zonage ;
- La conception des orientations d'aménagement et de programmation (OAP), qui définissent les grands principes d'aménagement des secteurs stratégiques ;
- La rédaction du règlement écrit encadrant la constructibilité au sein des différentes zones.

Plan de zonage

Il s'agit de découper le territoire communal en différentes zones en fonction de l'occupation des sols, de la stratégie d'aménagement, des risques et protections environnementales. Le plan de zonage se compose de quatre grands types de zones :



• **Zone U :** La zone urbaine couvre les principales zones bâties du territoire (centre-bourg, extension sous la forme pavillonnaire, zones d'activités économiques, équipements, etc.) Le règlement de chaque sous-secteur déterminera les règles de constructibilités dans les secteurs concernés.



• **Zone AU :** La zone à urbaniser s'applique au niveau des secteurs ouverts à une urbanisation nouvelle et dans sur des terrains jusqu'ici non bâties. Une zone AU est automatiquement convertie par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui déterminera un cadre à prendre en compte lors de l'aménagement du site.



• **Zone A :** La zone agricole protège le potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Elle comprend elle aussi un certain nombre de sous-secteurs dont la vocation peut être de protéger certains espaces d'intérêt paysager ou patrimoniaux, d'accompagner une activité économique en place.



• **Zone N :** La zone naturelle et forestière protège la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages. Des sous-secteurs sont également mis en place pour le but de préserver strictement des espaces vis-à-vis de toute forme de construction en raison de leurs caractéristiques paysagères et/ou écologiques, ou encore en raison de risques naturels importants.

En plus des zones applicables sur le territoire, le zonage s'accompagne de prescriptions diverses indiquant les risques à prendre en compte, les protections appliquées pour des éléments naturels et bâties, les emplacements réservés, etc.

OAP

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) déclinent spatialement les stratégies de développement à l'échelle d'un quartier ou d'un secteur défini, à savoir principalement au niveau des futurs sites de projets et d'ouverture à l'urbanisation.



Un travail de repérage est réalisé en amont sur le terrain avec un échange sur plan pour déterminer des principes d'aménagement pour chaque site en termes d'objectifs, de moyens, de usages des sols, de desserte interne, de stationnement, d'intégration paysagère et architecturale ou de prise en compte de risques et des enjeux.

Règlement écrit

L'ultime étape de cette troisième phase de la procédure correspond à la rédaction du règlement écrit. Il fixe les conditions de constructibilité au sein des différentes zones, les règles applicables sur le plan des sols, les règles de protection des espaces au sein de la zone, leurs implantations par rapport aux limites séparatives ou aux voies publiques, l'emprise au sol et la hauteur des constructions, le stationnement, etc.

Pour le cas de la Locqueltas, il s'agit ici de retravailler le règlement écrit actuel, s'interroger sur l'utilité de la règle, sa formulation et sa compréhension. L'objectif est d'assurer une continuité entre le règlement du PLU actuellement en vigueur et le futur règlement écrit.

Enfin l'ensemble des choix opérés lors de la révision du PLU seront justifiés au sein du Rapport de présentation et une évaluation environnementale mesurera l'impact du projet sur l'environnement.

Comment vous informer et comment vous exprimer ?

La traduction réglementaire et le plan de zonage seront présentés à la population le Samedi 1^{er} février 2025 à la Salle polyvalente à 10h.

Une enquête publique liée à la procédure du PLU va être menée en 2025. Un registre de concertation est toujours disponible en mairie aux horaires d'ouverture.

Retrouvez nos précédentes publications dans les bulletins de juillet 2023 et Janvier 2024.

L'édition numérique du
11 février 2025

Le Télégramme



Se connecter

S'abonner

[A la Une](#) | [Bretagne](#) | [Communes](#) | [Sports](#) | [Économie](#) | [Culture et Loisirs](#) | [Tourisme](#) | [Services](#)[Accueil](#) > [Morbihan](#) > [Locqueltas](#)

À Locqueltas, 340 logements neufs sont prévus pour 2036 à l'intérieur du futur zonage du plan local d'urbanisme

T Article réservé aux abonnés

Le 03 février 2025 à 12h56, modifié le 03 février 2025 à 12h57

En pleine révision de son plan local d'urbanisme, Locqueltas a présenté les grandes lignes du projet samedi 1er février. D'ici 2036, 657 nouveaux habitants devraient s'installer dans la commune.



Les participants ont écouté élus et cabinet d'urbanisme travaillant sur le PLU et ont pris connaissance des cartes laissées à disposition à l'issue de la présentation.

La salle polyvalente de Locqueltas accueillait samedi 1er février une réunion publique pour présenter la révision du plan local d'urbanisme (PLU). Une cinquantaine de participants ont écouté les explications de Michel Guernevé, maire.

**Ouvrir le
Fichier**

Capture d'écran - Extrait de l'article du Télégramme du 3 février 2025

D. ORGANISATION D'UNE EXPOSITION EVOLUTIVE. Cet exposé présente les principaux éléments de la procédure de révision du PLU, des constats issus du diagnostic territorial, du projet de développement, puis la traduction réglementaire du projet accompagne des documents réglementaires constitutifs du dossier de PLU

Dans le cadre de la révision du Plan Local d'Urbanisme, une exposition itinérante à destination du public expliquant les phases de révision du PLU était présente dans le hall de la Mairie. Ces panneaux étaient également affichés lors d'évènements en lien avec le Plan Local d'Urbanisme, notamment lors des réunions publiques.

À cette occasion, les habitants ont pu en apprendre davantage sur l'avancée de la mise en œuvre du document, à travers des panneaux présentant la révision du PLU, le diagnostic du territoire, les enjeux de demain (phase 1) et le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) (phase 2) et enfin, les traductions réglementaires du document (phase 3) pour la commune.

Pour plus de précision, l'exposition était constituée de 3 panneaux :

- 1 – La présentation du PLU et quelques chiffres sur le diagnostic,
- 2 – Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables,
- 3 – La phase réglementaire.

EXPO PLU #01

Locqueltas révise son PLU.



À quoi sert le PLU ?

Le droit à bâtir en France est lié au Code de l'Urbanisme.

Le Règlement National de l'Urbanisme (RNU) détermine la règle générale pour définir des critères permettant de juger du caractère constructible d'une parcelle et structurer les projets de construction. Cette règle, nationale donc globale, est quelquefois jugée contraignante ou imprécise. Les collectivités qui le souhaitent ont alors la possibilité de se doter d'un document d'urbanisme pour définir des règles adaptées à leur territoire. Document réglementaire d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme définit les modalités de gestion du sol, dans un souci de cohérence urbanistique et de qualité de vie pour les habitants.

La commune de Locqueltas s'est dotée d'un document d'urbanisme en décembre 2013, un PLU, qui traduit les règles de droit du sol et des projets adaptés aux enjeux du territoire. Le PLU a ensuite connu une procédure de révision simplifiée en 2020.

Le cadre réglementaire a évolué à la suite de l'adoption de nouvelles lois (notamment la loi pour un accès au logement et un urbanisme renouvelé - ALUR - ou encore la Loi Climat et Résilience). Afin de répondre aux nouveaux enjeux nationaux et de définir les projets d'aménagement sur la commune, il est essentiel de réviser le PLU de Locqueltas.



Les pièces du PLU

Le contenu du PLU est réglementé par le Code de l'Urbanisme, il s'articule autour de plusieurs documents :

- Le rapport de présentation expliquant les choix retenus, à partir d'un diagnostic territorial et de l'état initial de l'environnement. Il comprend également une évaluation environnementale.
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document stratégique, est la pièce maîtresse du PLU, fixant les orientations du projet en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme et également un objectif de modération de consommation d'espaces naturels et agricoles.
- Des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) - déclinaisons géographiques de la stratégie à l'échelle du quartier, opposables aux autorisations d'urbanisme.
- Les documents graphiques et le règlement écrit fixent les règles d'utilisation du sol à l'échelle des zones du PLU : urbaines (U), à urbaniser (AU), agricoles (A) et naturelles (N).
- Les annexes intégrant d'autres documents dont les règles s'imposent au PLU [plan des réseaux, servitude d'utilisation publique, etc.]

EXPRIMEZ-VOUS !

Réunion publique, registre de concertation, acc...
Autour d'un clic pour vous donner la parole.



1961 habitants en 2020



22,4%

de moins de 14 ans.

826 logements en 2020.

192 logements autorisés entre 2011 et 2021 soit **17/an** pendant 10 ans.



Exposition itinérante – Phase n°1 - Diagnostic

EXPO PLU #02

Locqueltas révise son PLU.

Etape 2

Le Projet d'Aménagement et Développement Durables : Les orientations retenues

Le PADD constitue la pièce centrale du Plan Local d'Urbanisme. Son rôle est de définir les orientations pour le développement de la commune sur les grands sujets traités par le PLU (démographie, logement, développement économique, transports, environnement, agriculture, ...).

Le contenu du PADD doit ensuite trouver une traduction dans les pièces réglementaires du PLU (règlement écrit, plan de zonage, Orientations d'Aménagement et de Programmation).

Le projet de PADD entrepris par les élus de la commune de Locqueltas porte sur les axes suivants :

Axe A : Un développement cohérent et maîtrisé de Locqueltas

Axe B : Un cadre de vie attractif et dynamique à préserver et à renforcer

Axe C : La préservation et la valorisation du cadre de vie naturel et paysager de Locqueltas

EXPÉRIMENTEZ-VOUS !
Accès à conciergeries, réunion publique, registre de conciergeries, etc.
Accès d'ouïe pour vous donner la parole.

AXE 1
Un développement cohérent et maîtrisé de Locqueltas

PRODUIRE 320 NOUVEAUX LOGEMENTS EN VEILLANT À LIMITER LA CONSOMMATION FONCIÈRE

ACCUEILLIR ENVIRON 730 HABITANTS À L'HORIZON 2035

AXE 2
Un cadre de vie attractif et dynamique à préserver et à renforcer

ASSURER LA PERENNITÉ DES ÉQUIPEMENTS

CONFORTER LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

PRÉSERVER ET ENCOURAGER L'AGRICULTURE

VEILLER À LA PERENNITÉ DES EXPLOITATIONS

PRENDRE EN COMPTE LES BESOINS EN DEPLACEMENTS DES HABITANTS, TOURISTES ET TRAVAILLEURS

AXE 3
La préservation et la valorisation du cadre de vie naturel et paysager de Locqueltas

PRÉSERVER LES ATOUTS NATURELS DE LA COMMUNE

ATTENUEUR L'IMPACT HUMAIN SUR LES RESSOURCES NATURELLES DANS UN CONTEXTE DE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

PROTEGER LE PATRIMOINE PAYSAGER ET BÂTI DE LA COMMUNE

Locqueltas **gama** **geo studio**

Exposition itinérante – Phase n°2 - PADD

**EXPO
PLU
#03**

Locqueltas révise son PLU.



La phase réglementaire, qu'est ce que c'est ?

C'est la phase de travail qui doit permettre de traduire sur le plan réglementaire les objectifs qui ont été définis par le Projet d'Aménagement et de Développement Durables [PADD] de Locqueltas.

La phase réglementaire comprend quatre étapes :

- L'élaboration du plan de zonage ;
- La conception des orientations d'aménagement et de programmation [OAP], qui définissent les grands principes d'aménagement des secteurs stratégiques ;
- La rédaction du règlement écrit encadrant la constructibilité des différentes zones qui auront été retenues ;
- La rédaction des justifications des choix opérés et la finalisation de l'évaluation environnementale du PLU.



Le zonage

Il s'agit d'un plan qui permet de représenter l'application du règlement de façon visuelle, en découplant le territoire communal en zones.

Le plan de zonage se compose de quatre grands types de zones :



ZONE U

La zone urbaine couvre les principales zones bâties du territoire (centre-bourg, extension sous la forme pavillonnaire, zones d'activités économiques, d'équipements...). Le règlement de chaque sous-secteur déterminera les règles de constructibilité dans les secteurs concernés.



ZONE AU

La zone à urbaniser s'applique au niveau des secteurs ouverts à une urbanisation nouvelle et donc sur des terrains jusqu'ici non bâties. Une zone AU est systématiquement couverte par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) qui déterminera un cadre à respecter obligatoirement pour l'aménagement du site.



ZONE A

La zone agricole protège le potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles. Elle permet l'évolution des sites agricoles. Elle comprend elle aussi un certain nombre de sous-secteurs dont la vocation peut être d'autoriser la création d'habitats nouveaux (dans certains hameaux) ou de protéger certains espaces d'intérêt paysager ou de développer une activité économique isolée.



ZONE N

La zone naturelle et forestière protège la qualité des sites, des milieux naturels et des paysages. Des sous-secteurs sont possibles et ont pour but soit d'autoriser des habitations nouvelles (dans certains hameaux), soit de préserver strictement des espaces vis-à-vis de toute forme de construction en raison de leurs propriétés paysagères et/ou écologiques, ou encore en raison de risques naturels importants.



EXPRIMEZ-VOUS !

Atelier de concertation, réunions publiques, registre de concertation, etc. Autant d'outils pour vous donner la parole.



La conception des OAP

Cette phase porte sur les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) à prévoir au niveau des futurs sites de projets et d'ouverture à l'urbanisation. Un travail de repérage sur le terrain et d'échange sur plan pour déterminer des orientations pour chaque site concerné.



Ecriture du règlement écrit

L'ultime étape de cette troisième phase de la procédure correspond à la rédaction du règlement écrit.

Il s'agit de retravailler le règlement écrit actuel, s'interroger sur l'utilité de la règle, de sa formulation et sa compréhension.

L'objectif est d'assurer une continuité entre le règlement du PLU actuellement en vigueur et le futur règlement écrit.



Exposition itinérante – Phase n°3 – Phase réglementaire

affiché à l'entrée de la mairie
en février 2024



Affichage à l'entrée de la mairie

SAS



Photo de l'exposition itinérante dans le hall de la Mairie – 9 février 2024

MODALITES SUPPLEMENTAIRES

MISES EN PLACE

A. AUTRES ARTICLES DE PRESSE

a) Prescription de révision du PLU



Avis administratif publié dans le journal Ouest-France – Octobre 2022

CHEZ VOUS

LOCQUELTAS

La Plan local d'urbanisme, un défi pour la commune

Lundi 12 septembre au soir, s'est tenu le conseil municipal de Locqueltas. Au programme, un point sur la révision du plan local d'urbanisme.

Le conseil municipal de rentrée s'est ouvert lundi 12 septembre au soir à Locqueltas, sur une intervention de Sandrine Laborde de GMVA (chargée d'études Aménagement et Planification à l'agglo) sur la thématique de la loi « Climat et résilience », applicable dans toutes les collectivités. L'objectif est « zéro artificialisation nette » des sols et les impacts induits notamment sur le plan local d'urbanisme. Les élus ont ensuite accueilli Joël Rogue, nouveau conseiller suite à la démission d'Angélique Yannic. Ils ont revu dans la foulée la composition des commissions. Michel Le Roch, premier adjoint, a tenu à « remercier publiquement Angélique pour son engagement et pour avoir pris des responsabilités en s'occupant de la communication et du renouvellement du logo ».

« Assurer un urbanisme maîtrisé »

« C'est le gros chantier des trois ans à venir », souligne le maire Michel Guernevé. Cette révision



Les conseillers ont eu un conseil municipal de rentrée à l'ordre du jour assez chargé, avec en ouverture l'accueil de Sandrine Laborde de GMVA.

est rendue indispensable pour l'acquisition foncière de Kérobin 2. « La révision du Plu constitue pour la commune une opportunité de mener une nouvelle réflexion sur son développement à moyen terme, afin d'assurer un urbanisme maîtrisé. Il convient également d'y intégrer les enjeux du développement durable, la loi Climat et Résilience ainsi que la révision du Plan de référencement urbain, qui permet de zoomer sur des secteurs spécifiques de la commune », poursuit le maire.

La commune a conventionné avec GMVA afin d'être accompagné

dans cette procédure de révision par Sandrine Laborde. « Les communes apprécient beaucoup la clarté des conseils de Sandrine Laborde. C'est précieux pour nous de travailler dans ces bonnes conditions », reconnaît M'Guernevé. Il s'agira notamment de mener à bien l'assistance aux réflexions préalables, la rédaction des cahiers des charges des études, la fourniture des éléments nécessaires au lancement des études et l'assistance au choix de l'équipe d'étude, sans oublier l'accompagnement qualitatif dans le suivi de la révision du Plu. Tous les bordereaux ont été approuvés à l'unanimité.

Extrait du Télégramme du 13 septembre 2022

b) Durant la procédure du PLU

LOCQUETAS

Télégramme 3/02/2023

Une Maison d'assistantes maternelles pour 2023

À Locqueltas, le conseil municipal s'est déroulé lundi 6 février. Au programme : Plan local d'urbanisme, débat d'orientations budgétaires et investissements dans les projets de l'année.

● À Locqueltas, le conseil municipal qui se tenait lundi 6 février en mairie aurait dû se poursuivre un moment avec le Débat d'orientations budgétaires (DOB). Cependant, aucun conseiller, de la majorité ou de l'opposition, n'a posé de questions ou n'a soulevé de remarques à Michel Le Roch, adjoint aux finances, après la présentation des orientations 2023.

Plan local d'urbanisme. Juste avant de passer aux chiffres, les élus ont approuvé à l'unanimité les attributions de lots pour la construction de la maison d'assistantes maternelles dont le coût global est de 486 846 € HT. En ce qui concerne la révision du Plan local d'urbanisme, la mission est attribuée au cabinet Géostudio urbanisme et cartographie de Saint-Etienne du Rouvray (76806), pour un montant de 32 762 € HT et Gama environnement de Caen pour 17 025 € HT, soit un total de 49 787 € HT. « C'est un gros dossier qui déterminera les dix ans à venir », note le maire Michel Guernévé.

Débat d'orientations budgétaires. « Dans une logique de transpa-



Michel Le Roch, adjoint aux finances, rappelle que la vigilance reste de mise avec des recettes de fonctionnement augmentant moins vite que les dépenses, ce qui oblige à faire très attention ; lundi 6 février.

rence, la municipalité présente depuis 2015 un débat d'orientations budgétaires, qui permet d'être informé sur l'évolution financière de la collectivité et de discuter des orientations qui préfigurent les priorités qui seront affichées dans le budget primitif », a introduit Michel Le Roch. En fonctionnement, le budget 2022 était de 1 974 157 € en recette, et 1 728 068 € en dépense, avec une charge de personnel de 56,13 % (923 620 €). « La politique jeunesse est voulue, mais alourdit les charges de fonctionnement. Il faut qu'on serre un peu les boulons pour pouvoir investir ailleurs », note Michel Guernévé. La dette par habitant est élevée à 1 004 €, et les élus disent ne pas vouloir l'alourdir plus.

Investissements de l'année. En 2023, les investissements iront vers la création de chemins pour

75 000 €, et en projets structurants. Il y aura l'aménagement de la coulée verte (honoraires, travaux et installation de jeux) pour 200 000 €, la construction d'une Maison d'assistantes maternelles pour 400 000 € en 2023, la réhabilitation du sous-sol du couvent pour 100 000 €, l'acquisition de la parcelle ZP 143 pour 135 000 €, la construction du restaurant scolaire (en partie en 2023) pour 400 000 €, la révision du Plu (en partie en 2023) et la mise à jour du plan de référence pour 30 000 €. Il y aura aussi pour 50 000 € de petites opérations d'entretien et d'achats divers, comme le renouvellement d'ouvrages à la médiathèque pour 5 000 €, l'achat d'un véhicule d'occasion (utilitaire) pour 6 000 €, l'acquisition de quatre silhouettes (sécurité routière) pour annoncer les deux écoles et compléter la sécurité.

Extrait du Télégramme du 9 février 2023

c) Débat du PADD



L'édition numérique du
11 février 2025

Le Télégramme



Se connecter

S'abonner

A la Une Bretagne Communes Sports Économie Culture et Loisirs Tourisme Services

De l'urbanisme au menu des élus de Locqueltas pour le conseil de lundi 25 mars

Le 22 mars 2024 à 15h07



Une seule délibération mais d'importance lundi soir au programme du conseil municipal, puisqu'elle implique l'avenir de la commune sur les dix prochaines années.

Le prochain conseil municipal se tiendra lundi 25 mars à 19 h 30 en mairie. Un bordereau unique sera débattu. Il concerne le PADD (Projet d'aménagement et de développement durable). « C'est un élément incontournable du futur Plan local d'urbanisme. Il présente les objectifs et les orientations générales concernant le développement urbain, économique, social et environnemental de la commune pour les dix à quinze prochaines années. Ce débat ne fait pas l'objet d'un vote mais son compte rendu sera reporté sur la délibération », précise le bureau municipal.



Cet article archivé vous intéresse ?

Abonnez-vous à partir de 1 € par mois et accédez sans limite à tous nos contenus, dont les archives depuis 1996.

Article du Télégramme – 22 mars 2024 – Débat du PADD

Envoyé en préfecture le 20/05/2025
 Reçu en préfecture le 20/05/2025
 Publié le [Abonnez-vous](#)

ID : 056-215601204-20250519-DE01_190525D-DE

[MENU](#) [Ouest-France](#)

[BUT ✓ Achats en magasin ✓ Retrait en magasin](#)

[Infos sur le magasin](#) [Itinéraire](#)

Accueil > Bretagne > Locqueltas

« Locqueltas est une des communes de l'agglomération qui se développe le plus »

Le Projet d'aménagement et de développement durable a été présenté aux élus de Locqueltas, dans le cadre du Plan local de l'urbanisme, le lundi 25 mars 2024, en mairie.

Ouest-France
 Publié le 26/03/2024 à 22h21

[Abonnez-vous](#)

[LIRE PLUS TARD](#) [PARTAGER](#)

Newsletter Vannes
 Chaque matin, recevez toute l'information de Vannes et de ses environs avec Ouest-France

Votre e-mail OK



Le Projet d'aménagement et de développement durable présenté aux élus dans le cadre du Plan local de l'urbanisme. | OUEST-FRANCE

BUT **Rezé** **OUVERT** 10:00-19:00
 10 Rue Ordronneau, Rezé
 ✓ Achats en magasin
 ✓ Retrait en magasin

[Infos sur le magasin](#) [Itinéraire](#)

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) constitue la clé de voûte du Plan Local de l'urbanisme (PLU). Il est élaboré pour les dix prochaines années il traduit la volonté des élus de définir, de conduire et d'orienter l'évolution de la commune à moyen et long terme. Locqueltas se situe en deuxième couronne de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA). « « « » » C'est important pour savoir ce que l'on veut faire dans la commune », dit le maire de [Locqueltas](#) (Morbihan), Michel Guernevé.



Article du Ouest France - 26 mars 2024 - Débat du PADD



BUT **Rezé** **OUVERT** 10:00-19:00
 10 Rue Ordronneau, Rezé
 ✓ Achats en magasin
 ✓ Retrait en magasin

[Infos sur le magasin](#) [Itinéraire](#)

En continu >

Une

Locqueltas

- 07/02 Énergies renouvelables : où sont les zones de production repérées dans l'agglomération de Vannes ? 
- 04/02 L'association Échanges Bretagne Haïti, à Locqueltas, a besoin de renouveau
- 04/02 Locqueltas. 5 233 € de bénéfices partagés grâce au marché de ...

qu'île de Rhuys

nt se prépare

nort du caporal

Locqueltas

« Nous sommes une commune attractive »



La défense, Annie Le May, adjointe à des expositions, Isabelle Gicquelle, adjointe à l'agriculture et à l'environnement, et Michel Guernevin, rappelant cette nuit tragique du 5 au

(Photo : Ouest-France)



Le Projet d'aménagement et de développement durable présenté aux élus dans le cadre du Plan local de l'urbanisme.

(Photo : Ouest-France)

Les élus ont adressé une lettre de mécénat aux institutions, collectivités locales, aux entreprises et espèrent obtenir une labellisation intitulée « 80^e anniversaire du Débarquement ». La commission statuera le 12 avril. La commune, qui présente un dossier pour la première fois, espère bien obtenir ce label qui serait une reconnaissance historique.

du régiment héritier des SAS, et leurs familles, seront accueillis. Enfin, le relais du Souvenir, parti d'Utah Beach (Manche), arrivera à Plumelec soit 420 kilomètres, après la traversée de 50 communes. Le 5 juin, la municipalité souhaite une participation massive d'enfants.

Le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD) constitue la clé de voûte du Plan local de l'urbanisme (PLU). Il est élaboré pour les dix prochaines années. Il traduit la volonté des élus de définir, de conduire et d'orienter l'évolution de la commune à moyen et long terme. Locqueltas se situe en deuxième couronne de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération (GMVA). « C'est important pour savoir ce que l'on veut faire dans la commune », dit le maire de Locqueltas, Michel Guernevin.

La commune se développe

Le PADD est orienté autour de trois axes : le développement cohérent et maîtrisé de la commune. Depuis 1973 la population a augmenté atteignant 1 954 habitants en 2021. Le taux de croissance annuelle est de 2,18. L'équipe municipale souhaite garder cette tendance et envisage l'accueil de nouveaux habitants avec un taux moyen annuel de 2,30 permettant d'atteindre 2 686 habitants en 2 035 soit 730 habitants supplémentaires. « Nous sommes dans une courbe ascendante depuis 2015. Le projet met en avant le besoin de 320 résidences principales supplé-

mentaires, 298 pour accueillir les 730 habitants et 22 pour stabiliser la population. Les gens ne viennent pas chez nous par hasard. Les prix sont attractifs et l'axe nord est celui qui se construit le plus. Nous sommes une des communes qui se développe le plus sur GMVA. Nous avons aussi des sauvegardes patrimoniales à effectuer avec des changements de destination. Il y a du potentiel en campagne avec des longères susceptibles de devenir des logements. » Le bourg est déjà bien densifié les hameaux de Morbouleau, Parcarré, et Lann-Vihan pourraient permettre des divisions parcellaires et une extension est envisagée au nord-est du bourg.

En lien avec la loi Climat et résilience, l'enveloppe de terres à consommer est de 6 hectares environ pour toutes les vocations. « Les 426 ha de GMVA n'ont encore pas été partagés, nous avons été vertueux ces dernières années et là, avec cette nouvelle loi, on est punis deux fois, » estime le maire. L'offre commerciale a toujours été soutenue par la municipalité et elle continue en achetant la boulangerie. Un nouveau boulanger arrivera en juillet.

Article du Ouest France - 27 mars 2024 - Débat du PADD

LOCQUELTAS

Trois grands axes pour développer la commune

Le conseil municipal de Locqueltas, réuni lundi, a étudié le plan d'aménagement durable et du développement de la commune. Trois grands axes ont été définis.

Le conseil municipal s'est tenu lundi, avec un bordereau unique à l'ordre du jour : la présentation du PADD (Plan d'aménagement durable et de développement) de la commune. Il s'agit de la phase deux de la révision du Plan local d'urbanisme.

Ce PADD est la clef de voûte du plan local d'urbanisme, consignant les objectifs et les orientations générales de développement économique, social, urbanistique et environnemental de la commune pour une période de dix à vingt ans. Il doit être compatible avec toutes les autres strates administratives.

730 habitants de plus d'ici 2035

Ce PADD a été articulé en trois axes. Le premier concerne un développement cohérent et maîtrisé de la commune, d'un point de vue démographique, de l'habitat et de la consommation foncière. Le premier objectif est de poursuivre l'accueil de la population avec une croissance de 2,3 % par an à l'horizon 2035, ce qui signifie recevoir 730 habitants supplémentaires pour arriver à 2 686 habitants à terme.

Il faudra, de fait, adapter l'offre de logements au projet démographique avec un besoin de 320 résidences principales supplémentaires avec une densité à l'hectare de 20 logements.

« Nous avons quelques dents creuses, note Michel Guernevé, maire, mais notre bourg est déjà bien densifié car nous n'avons pas attendu la loi pour éviter le non-



Il n'y avait pas de vote à l'issue de la présentation du Plan d'aménagement et de développement durable. Il s'agissait pour les élus d'en prendre connaissance et d'en débattre si nécessaire.

fonction de l'organisation géographique de la commune et des services fournis.

Les contraintes de la loi ZAN

Le point de tension est depuis des mois la limitation induite par la loi ZAN. De 2011 à 2021, 9,55 hectares de terres ont été consommés, donc logiquement pour aller jusqu'en 2031, il ne faudra pas consommer plus de six hectares. « On rentre dans les objectifs définis, ce qui est normal. C'est la manière de faire par l'Etat qui est cavalière. Les vertueux, qui n'ont pas bétonné à outrance depuis 2011 sont deux fois punis, en faisant attention avant et avec une modération de 50 % maintenant. Donc les bétonneurs sont récompensés. Certains sur l'agglo ont droit avec la loi ZAN à 600 m² par habitant et nous, à 140. Nos députés parisiens feraient bien de descendre un peu sur le terrain pour voir comment ça se passe. Notre Plu sera encore plus vertueux que d'habitude, mais il y a un sentiment d'injustice », souligne le maire.

Préserver la dynamique

ce qui passe par la préservation de l'agriculture et la pérennité des exploitations.

« C'est un scandale d'être oubliés à ce point »

Autre point de crispation, les besoins en déplacements de la population.

« Il faut sécuriser les axes majeurs et développer les mobilités douces. Il y a beaucoup à dire là-dessus. Tous les ans nous nous répétons. Nous n'avons pas de transports en commun dans le bourg. Avec trois autres communes (Meucon, Locmaria et Colpo) nous avons demandé une boucle pour nous desservir. Les quatre communes ont un bassin de vie de 8 000 habitants. C'est un scandale d'être oublié à ce point. Quant aux pistes cyclables, il y a une vraie difficulté à traverser le camp militaire. C'est un vrai sujet, car nous ne sommes qu'à 10 km de Vannes et s'y rendre à vélo est particulièrement dangereux », explique Michel Guernevé.

Le dernier axe est la préservation et la valorisation du cadre de vie naturel et paysager. En veillant à la protection des boisements et

Article du Télégramme - 28 mars 2024 - Débat du PADD

BILAN DE L'EFFICACITÉ DES PROCÉDURES ET OUTILS DE CONCERTATION MIS EN PLACE

Les moyens de concertation et d'information déclinés ont permis d'informer régulièrement les habitants et les acteurs du territoire par divers moyens rappelés ci-dessus.

La démarche de concertation a été réalisée en toute transparence et en tenant compte des modalités définies lors de la prescription.

L'implication des habitants et des acteurs locaux à travers les différentes rencontres a permis de recueillir leurs avis et remarques.

A. MESURES PRÉVUES DANS LE CADRE DE LA DELIBÉRATION DU 10 OCTOBRE 2022.

| | |
|--|---|
| Information régulière sur l'état d'avancement de la procédure (bulletin municipal, lettres d'information, site internet...) | <p>Bilan positif</p> <p>La commune a pu informer de manière régulière sa population sur l'état d'avancement du PLU durant chaque phase par le biais d'outils de communication adaptés et accessibles à tous comme les bulletins municipaux, les lettres d'informations et le site internet de la commune. L'administré a donc eu toutes les informations en main pour comprendre l'avancée du PLU, connaître les différents objectifs, enjeux de chaque phase, ainsi que les dates importantes (réunions publiques notamment).</p> <ul style="list-style-type: none"> Bulletins municipaux : La révision du Plan Local d'Urbanisme a été évoquée à 5 reprises sur les bulletins municipaux tout au long de la procédure. Le bulletin municipal, réalisé par les élus et les techniciens, est disponible en libre-service en mairie, téléchargeable sur le site internet de la commune, et est également distribué par voie postale à chaque habitant de Locqueltas. Le bulletin municipal rappelait également l'importance ainsi que la date des différentes réunions publiques. De nombreux retours témoignent d'une lecture attentive, par les administrés, des éléments figurant dans le bulletin municipal. Site internet de la commune : En parallèle du bulletin municipal, une rubrique est consacrée à la révision du Plan Local d'Urbanisme sur le site internet de la commune (page spécifique dédiée à ce sujet). Cette rubrique a été alimentée au fur et à mesure de l'avancée de la procédure. Le site internet a permis également la diffusion de nombreuses informations reliées au Plan Local d'Urbanisme (réunions publiques, ...). Le nombre de consultation n'est pas connu. Parutions sur les réseaux sociaux, notamment pour annoncer les dates des réunions publiques. Cette action a permis d'informer un plus grand nombre de personnes. Plus de 1 400 personnes suivent la page Facebook de la ville de Locqueltas. Bien que le nombre de réactions soit limité sous les différents post, cette action a un bilan positif, au regard du nombre de personnes présentes en réunion publique. |
|--|---|

| | |
|---|---|
| Mise à disposition d'un registre | Bilan positif Quelques courriers ont été envoyés à Mr le Maire avec également 12 demandes directement inscrites dans le registre de concertation, disponible en Mairie. Les courriers et les demandes sur le registre concernent principalement des demandes de constructibilité ou des demandes d'intérêt privé (changement de destination). |
| Réunions publiques | Bilan positif Trois réunions publiques ont été organisées, en septembre 2023, mars 2024 et février 2025. Il faut se satisfaire de l'efficacité de la démarche participative. En effet, les échanges ont été riches autour des enjeux du territoire et de nombreuses personnes ont participé à ces 3 réunions. La réunion sur le diagnostic a permis aux habitants de comprendre l'intérêt de la révision du PLU, ses objectifs et ses enjeux. La réunion sur le PADD a présenté les grandes orientations stratégiques et politiques. Des remarques ont été soulevées mais ne remettaient pas en cause le projet. La réunion sur la traduction réglementaire a notamment permis d'échanger autour du plan de zonage. Les demandes formulées dans le cadre de la réunion zonage concernaient essentiellement des demandes individuelles portant sur la constructibilité ou sur un projet précis (extension, annexe, changement de destination). En conclusion, les réunions publiques ont vu de nombreuses personnes participer aux débats et elles ont toutes apprécié ces moments d'échanges. Outre les réunions avec le public, les ateliers avec les acteurs du territoire et notamment les personnes publiques ont apporté de la technicité et de l'expertise. |
| Exposition évolutive | Bilan moyen L'exposition itinérante présente dans le hall de la mairie, lieu de passage, a été consultée par les personnes se rendant à la mairie. Elle a été également consultée lors d'événements en lien avec le PLU, comme lors des stands sur le marché dominical ou encore lors des réunions publiques. En revanche, il y a peu de retour par rapport aux informations communiquées. |

B. AUTRES MESURES MISES EN PLACE

| | |
|---------------------------|---|
| Articles de presse | Bilan positif Plusieurs articles sont parus dans la presse au sujet du Plan Local d'Urbanisme de Locqueltas. Les médias les plus utilisés sont les journaux Ouest France et le Télégramme, journaux locaux. Cela a permis d'informer la population de la procédure de révision du PLU, de son état d'avancement, de certains objectifs et enjeux et des prochains rendez-vous (réunions publiques notamment). |
|---------------------------|---|

CONCLUSION

La concertation s'est tenue de manière continue durant toute la procédure de révision du PLU.

L'équipe municipale a tenu à associer l'ensemble de la population, notamment par l'intermédiaire de réunions publiques (pour chacun d'entre elles, plus d'une quinzaine de personnes étaient présentes ou par la publication d'articles dans son bulletin communal, dans des lettres d'information, via son site internet ou encore sur ses réseaux sociaux.

Durant toute la procédure, les habitants ont fait part de leur remarques ou souhaits en envoyant des courriers adressés à Mr le Maire. Ces demandes ont été analysées lors d'une réunion de travail.

Les modalités initialement prévues par le conseil municipal ont été parfaitement respectées tout au long de la procédure.

Chacun de ces outils s'est avéré opérant puisqu'ils ont tous permis, chacun à leur manière d'informer, de débattre et/ou de communiquer et d'alimenter le PLU.

Envoyé en préfecture le 20/05/2025

Reçu en préfecture le 20/05/2025

Publié le

ID : 056-215601204-20250519-DE01_190525D-DE

